

Quartier William Baker – Consultations de la phase 2

Duke Heights BIA

The Planning Partnership Office, 1225, rue Bay,

bureau 500 jeudi 12 décembre 2019

De 9 h à 11 h

Participants

Duke Heights BIA (Joe Pantalone)

Gladki Planning Associates – cabinet de consultation engagé par Duke Heights BIA, (John Gladki, Robert Walter-Joseph)

Société immobilière du Canada (James Cox, Victor Simone)

The Planning Partnership (Donna Hinde, Ron Palmer, Mike Hudson)

BA Group (Amy Jiang, Tony Yates)

Swerhun Inc. (Matthew Wheatley)

Ce résumé a été rédigé par Swerhun Inc. et a été remis aux participants aux fins de révision avant d'être finalisé. Le résumé fournit une revue des sujets clés discutés durant l'entretien; il n'est pas un compte rendu textuel.

RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES

Dans le cadre de la consultation de la phase 2 du futur quartier William Baker, la Société immobilière du Canada et son équipe de consultants ont rencontré les organismes locaux concernés. Le jeudi 12 décembre 2019, la Société immobilière du Canada et les membres de son équipe de consultants ont rencontré des représentants du Duke Heights BIA afin de leur donner un aperçu des trois options conceptuelles qui ont été préparées pour le futur quartier et d'obtenir leurs commentaires. Les commentaires et la rétroaction du BIA étaient concentrés sur le secteur situé immédiatement au nord du quartier William Baker et sur son lien potentiel avec le futur quartier. Les commentaires du BIA sont résumés ci-dessous et les réponses de la Société immobilière du Canada et de son équipe de consultants sont indiquées en *italiques*.

Le Duke Heights BIA et ses consultants en planification (Gladki Planning Associates) ont concentré leurs commentaires sur trois points clés durant la rencontre, incluant :

- 1. Le prolongement de la limite nord du quartier William Baker.** Duke Heights BIA souhaite prolonger la limite nord du secteur du projet d'aménagement afin de permettre une planification globale du secteur formé de la limite nord de Transit Road (incluant les terrains appartenant à la Société immobilière du Canada et la bordure est-ouest appartenant à la ville adjacente à la limite sud du Duke Heights BIA). En partie, ceci permettrait de prendre adéquatement en considération l'aménagement au nord du futur Transit Road et de planifier une interface appropriée entre le nouveau quartier et le secteur existant du BIA. Ce prolongement est important pour obtenir une planification contextuelle adéquate et pour réaliser l'intérêt du BIA de soutenir une zone d'emploi dynamique et une planification visant à meilleure utilisation de la zone de circulation appartenant actuellement à la ville de Toronto.

La Société immobilière du Canada s'est engagée à communiquer l'intérêt du BIA à l'égard de ce prolongement à la ville de Toronto lors de leur prochaine rencontre (prévue pour janvier 2020). La Société immobilière du Canada a confirmé que toute décision concernant un changement à la limite du plan de district relève de la ville.

- 2. La capacité à relier une voie de circulation future depuis le nord vers le quartier William Baker.** Le BIA étudie actuellement la faisabilité d'un prolongement au sur de Tangiers Road (quelque chose qui est envisagé dans la préparation de l'étude Keele-Finch Plus). Ce prolongement est une priorité importante pour le BIA, car il servira de contournement nord-sud pour la rue Keele et d'accès interne aux terrains faisant partie du BIA, de manière semblable au mouvement nord-sud facilité par Chesswood Drive et la rue Alness à l'est du corridor Barrie de GO. Ceci est également rendu nécessaire en raison de la restriction future de la circulation actuelle dans les deux sens à Tuscan Gate et à l'avenue Sheppard. À titre d'élément de ceci, le BIA aimerait voir le début d'un lien depuis Transit Road vers St. Regis Crescent, qui relierait le BIA à la partie nord du quartier William Baker. Le BIA aimerait que le plan de district soit conçu de manière à accommoder et à commencer la mise en œuvre de ce lien futur.

L'équipe de consultants de la Société immobilière du Canada a confirmé que l'ébauche actuelle des options conceptuelles inclut ce lien (qui est représenté par une ligne pointillée comme une liaison routière potentielle) et elle prévoit que ceci continuera d'être inclus dans le plan de district alors qu'il progresse.

- 3. L'animation des terrains au nord du quartier William Baker.** Le BIA souhaite voir un aménagement d'une intersection à quatre coins à la limite nord du quartier William Baker (c.-à-d. une intersection future de Transit Road et du prolongement de Tangiers Road). Le BIA a suggéré que les « quatre coins » aideraient à animer et à augmenter l'activité dans le secteur et a soulevé une préoccupation quant à la partie de l'espace vert (aux futurs « quatre coins ») figurant actuellement dans les options conceptuelles de la Société immobilière du Canada pour le quartier William Baker, qui pourrait empêcher un lien futur et possiblement « stériliser » ou limiter le potentiel de réaménagement des secteurs immédiatement au nord de William Baker. Puisque la ville recherche des sites pour des logements abordables, une partie de ces coins appartenant à la ville pourrait servir à de tels sites dans le futur.

L'équipe de consultants de la Société immobilière du Canada a expliqué que l'espace vert proposé à cet endroit est une occasion pour le plan de district d'introduire un tampon approprié entre les terrains industriels actuels au nord de William Baker et le quartier futur ainsi que de fournir des forêts-parcs supplémentaires. Il n'est pas anticipé que la zone tampon empêche un lien ou un aménagement au nord de William Baker. Il existe une possibilité dans le plan de district pour que la Société immobilière du Canada formule des observations et des recommandations à propos du contexte, incluant les avantages potentiels d'avoir un aménagement à usage mixte adjacent au futur quartier.

En ce qui concerne les prochaines étapes, la Société immobilière du Canada a confirmé son intérêt à continuer de travailler avec le Duke Heights BIA tout au long de la préparation du plan de district.